

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
BULLETIN D'INFORMATION DE JUIN

Bonjour chers parents,

La fin des classes approche à grands pas. Une dernière ligne droite avant les vacances! Continuez d'encourager vos enfants! Voici maintenant quelques informations pour les prochaines semaines d'école à venir.

Je vous souhaite à tous un très beau dernier mois d'école!

Josée Poirier
Directrice

DATES IMPORTANTES

- Jeudi 4 juin : Talent-Show de l'école. Les parents n'y sont pas invités.
- Vendredi 5 juin : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- Vendredi 19 juin : Dernier jour de classe. **La journée termine à 14 h 35. Le transport scolaire est devancé d'une heure.**
- 22 et 23 juin : Journée pédagogique. **Le service de garde est fermé.**

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ LE 19 JUIN



Par tradition, le CSSRS accorde un congé de fin d'année, une heure avant la fin habituelle des classes la dernière journée d'école. Ainsi, notre école se terminera à **14 h 35, le 19 juin prochain.**

Le transport scolaire sera aussi devancé d'une heure par rapport à l'heure habituelle. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits.

ÉVALUATIONS CSSRS – 2^E ANNÉE ET 4^E ANNÉE

Les élèves de 2^e et 4^e année ont des évaluations du CSSRS en français et mathématique. Il est important que votre enfant soit présent à l'école lors de ces moments. Voici les dates :

Niveau	Matière	Date
2 ^e année	Français lecture	29 mai et 1 ^{er} juin
	Français écriture	2 au 4 juin
	Mathématique	8 au 11 juin
4 ^e année	Mathématique	27-28 mai et 1-2 juin

HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES – 4^E ANNÉE ET 6^E ANNÉE

Les évaluations obligatoires du ministère au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période.

Selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation		
6 ^e année du primaire	1 ^{er} et 2 juin	Français lecture
	3 et 4 juin	Français écriture
	9-10-11 juin	Mathématique
4 ^e année du primaire	3 et 4 juin	Français lecture
	8-9-10 juin	Français écriture

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école **uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu.** Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Le dernier bulletin de l'année sera disponible dans la semaine du 29 juin sur le portail parents Mozaïk.

Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès, au besoin, en tout temps.

LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES

Au cours de la semaine du 22 juin, vous recevrez une lettre par courriel y incluant les liens vers les listes des fournitures scolaires pour l'an prochain. Restez à l'affût!

OBJETS PERDUS

Nous vous invitons à récupérer, au service de garde, tout objet perdu avant la dernière journée d'école. Les objets non réclamés seront envoyés dès le 22 juin à des œuvres de charité.

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés. Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse](#) | [Déménagement prévu](#)

PROTECTION CONTRE LE SOLEIL ET CRÈME SOLAIRE

La cour d'école étant au soleil, nous recommandons aux élèves le port d'un chapeau ou d'une casquette pour se protéger de celui-ci. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire aux élèves avant le départ de la maison.

En cours de journée, aucune application par le personnel n'est possible. Les éducatrices du service de garde peuvent seulement superviser son application à l'heure du dîner. Pour ce faire, il est important de montrer à vos enfants la quantité à mettre dans le creux de la main et les endroits où la mettre. L'usage d'un aérosol est à proscrire (danger pour leurs yeux de l'enfant et ceux des autres, lorsque mis par les enfants eux-mêmes). Comme pour les médicaments, la crème solaire doit demeurer dans son contenant d'origine, qui doit être identifié au nom de l'enfant.



FAITES PARTIE DE L'ÉQUATION!

Du 6 au 19 août, le CSSRS vous donne rendez-vous à son Salon de la rentrée annuel afin de préparer la prochaine année scolaire.

Des opportunités d'emploi sont offertes dans les établissements scolaires de Sherbrooke, notamment au sein du personnel de soutien et administratif, du personnel en service direct aux élèves (surveillance, éducation en milieu scolaire, éducation spécialisée, etc.), du personnel manuel, du personnel professionnel et du personnel enseignant. Envie de contribuer à la réussite des élèves? Rejoignez l'équipe du CSSRS : www.cssrs.gouv.qc.ca/emplois.



PAPILLON FACTEUR



Derrière chaque lettre reçue par le **Papillon Facteur**, il y a un enfant qui cherche de l'aide, une oreille attentive ou a simplement un besoin de partager une grande joie.

Le **Papillon Facteur**, c'est bien plus qu'un service : c'est une présence rassurante, une écoute bienveillante, un soutien précieux pour des milliers d'enfants qui en ont besoin.

Grâce à ce service, il est possible de prévenir la détresse, d'offrir du réconfort et même de détecter des situations sérieuses vécues par les enfants avant qu'elles ne s'aggravent. Au cours de l'année scolaire **2024-2025**, Papillon Facteur a reçu **9 701 lettres**. **Les enfants ont besoin du Papillon Facteur**. Et aujourd'hui, ils ont besoin de vous.

En soutenant notre campagne de financement, vous permettez à ce magnifique service de continuer à accompagner les élèves qui en ont besoin : un mot, une lettre, un geste à la fois.

Pour faire un don ou plus d'information : <https://maisonfamiliesherbrooke.com/papillon-de-mai/> ou 819 791-4142, poste 227

APPRENDRE TOUT EN S'AMUSANT

Bien que salubre pour les jeunes, le congé estival engendre parfois des difficultés pour certains d'entre eux. Les élèves dits plus vulnérables, soit les jeunes allophones, ceux issus des milieux défavorisés et ceux en difficulté d'apprentissage, reviennent parfois à l'école avec une perte des acquis, appelée « recul estival ». Dans le cadre de sa stratégie estivale pour soutenir la réussite éducative des jeunes, R3USSIR met à votre disposition une foule de ressources, d'outils clés en main et d'activités amusantes. Découvrez toutes les propositions :

<https://reussirestrie.ca/nouvelles/strategie-estivale-decouvrez-nos-actions-pour-le-ete-2026/>



INFORMATIONS DIVERSES – SDG ET DÎNEURS

Le service de garde sera fermé à partir du 20 juin et ce jusqu'au 23 août inclusivement. Pour les enfants inscrits au service de garde pour l'année 26-27, les parents recevront un courriel avec un lien Forms à compléter pour procéder à l'inscription de leur enfant pour les journées pédagogiques du 24-25 août et du 4 septembre. Il n'y aura pas de possibilité d'ajouter des enfants après le 1^{er} août 2026 le lien Forms ne sera plus fonctionnel. Vous devrez contacter la technicienne responsable du service de garde pour vérifier s'il reste de la place dans les groupes.

Afin que votre enfant puisse fréquenter l'un des deux services l'an prochain (service de garde 1/20 et surveillance des dîneurs 1/60), vous devez avoir complété une fiche d'inscription annuelle par enfant. Si vous êtes en situation de garde partagée, vous devez avoir complété un calendrier de garde partagée par enfant également. Il est important de bien lire les informations concernant l'inscription initiale que vous avez fait pour la prochaine année scolaire 26-27. Tous les états de compte 25-26 devront être à 0\$ avant le départ pour les vacances estivales. Si vous avez un solde, votre enfant ne pourra pas utiliser le service de garde ou la surveillance des dîneurs tant qu'il y aura un solde à votre dossier.

CHANGEMENT DE LOGO POUR LE VIREVENT

Il y a quelques semaines, il y a eu un concours pour les élèves du service de garde afin de mettre à jour le logo à notre couleur. Les élèves ont voté à 89 % pour ce logo! Bravo à tous les enfants pour votre belle participation.



FRÉQUENTATION

Les périodes mentionnées dans le tableau de la réservation de base sur la fiche d'inscription représentent la fréquentation hebdomadaire qui sera calculée pour la facturation. Le principe de journée réservée = journée à payer s'appliquera même si vous avez avisé de l'absence de votre enfant et ce, **peu importe la raison de l'absence. Aucun échange ne pourra être considéré et tous les ajouts seront également facturés.**

RÉSERVATION DE LA PLACE POUR LE SERVICE DE GARDE ET OU LA SURVEILLANCE DES DÎNEURS

Chaque mois, la réservation de l'élève doit être payée afin d'être confirmée pour le mois suivant.

RÉSERVATION MENSUELLE

Pour que la réservation mensuelle soit confirmée, le paiement doit être effectué au plus tard le dernier jour du mois où la facture est reçue. Ce paiement permet de réserver le service pour le mois suivant.

MODIFICATION À UNE RÉSERVATION

Lorsqu'une modification à la réservation pour le mois suivant n'est pas identique à la réservation initiale, les plages horaires deviennent disponibles et sont ainsi offertes à un élève sur la liste d'attente. Dans le cas où de nouveaux besoins surviennent ultérieurement, une nouvelle demande devra être complétée et le traitement de celle-ci sera effectué en fonction des places disponibles au moment de la nouvelle demande.

AVANT LA DATE DE LA DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

Après la dernière journée d'école de l'année en cours, il n'est plus possible de modifier une réservation pour l'année scolaire suivante pour toute période se situant avant le 30 septembre, qui correspond à la date officielle de déclaration de la clientèle.

APRÈS LA DATE DE LA DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

Les demandes de modifications sont acceptées au plus tard le dix (10) septembre pour les réservations du mois d'octobre, et ainsi de suite, au plus tard tous les dix (10) du mois pour les mois suivants. **Toute demande de modification reçue après le dix (10) de chaque mois ne sera pas considérée pour le mois suivant et sera automatiquement reportée au mois subséquent.**

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 5 JUIN 2026 – ÎLE SOUS MARINE

Pour les enfants inscrits à la prochaine journée pédagogique, nous invitons les enfants à apporter leur maillot de bain et une serviette, car s'il fait chaud, nous ferons des jeux d'eau en après-midi. Il reste encore quelques places pour les enfants qui désirent se joindre à nous. Veuillez contacter Mme Marianne.

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire sera ouvert durant toute la période estivale. N'hésitez pas à venir cueillir de bons de petits fruits, des légumes, fines herbes, fleurs comestibles en échange de soin (désherbage, arrosage, nettoyage). Le jardin est ouvert à tous ! Venez y pique-niquer en famille ou tout simplement pour y prendre une pause lecture et admirer ce charmant coin de tranquillité.



Cet été, joignez-vous au projet « Réinventez votre été » et relevez des défis amusants en famille pour courir la chance de gagner des livres!

Chaque semaine, un nouveau défi simple et accessible est proposé sur [la page Facebook Parent Estrie](#), parfait pour partager des moments de qualité tout en stimulant les apprentissages de vos enfants. Pour participer, il suffit de suivre la page, de réaliser le défi avec votre enfant et de remplir un [court formulaire en ligne](#). Un défi complété équivaut à une chance de gagner!

CARNIVAL
des couleurs!

Samedi 20 juin 2026 - 15 h à 19 h
Rue Genest
Entre Place Genest et la rue Delorme

Pique-nique de quartier
Donnerie
(vêtements enfants/ados)
Jeux de kermesse
Musique
(apportez votre instrument!)
Bricolage Maquillage
Hula-hoop Bingo

Apportez votre bouteille d'eau
En cas de pluie, rendez-vous chez Famille Plus dès 16 h pour un repas et des jeux

Vous souhaitez vous impliquer? Vous avez une question?
Famille Plus : 819 822-0835 / direction@familleplus.ca